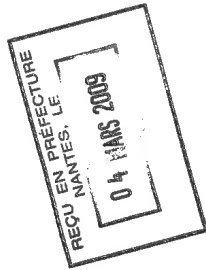


DECLARATION DE FORAGE



GAEC DU LOUET
M. PELLETIER Paul

Projet de forage à :
« La Salmonière »

44150 SAINT-HERBLON

**ETUDES
ENVIRONNEMENT**

Nicole et Jean-Jacques BOURDAIS
9 route de Bocquignac
56230 QUESTEMBERT
☎ fax 02 97 26 57 47
☎ 06 88 43 20 80
nijbourdais@wanadoo.fr

16/02/2009

DOCUMENT D'INCIDENCE
CODE DE L'ENVIRONNEMENT

(articles 2 et 29 du décret 93-742 du 29 mars 1993
Arrêtés du 11 septembre fixant des prescriptions générales)

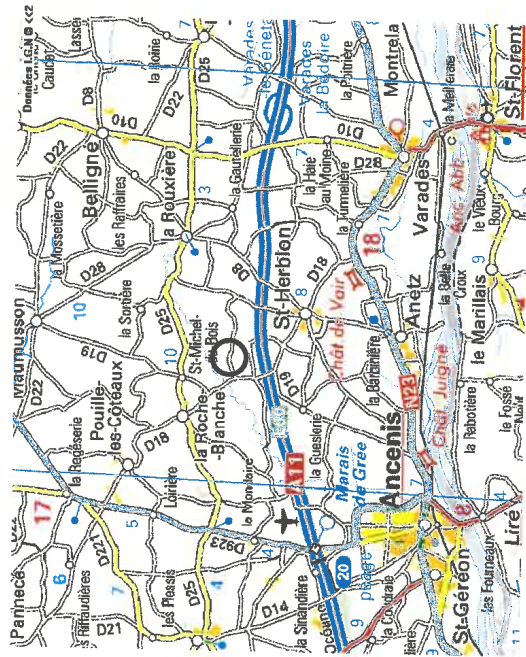
NOM DU DEMANDEUR : GAEC DU LOUET (*M.PELLETTIER Paul*)

SIEGE SOCIAL : « Bourg Louet » 44150 SAINT-HERBLON

T 02 40 98 08 68 / 06 62 81 95 02

LOCALISATION DU PROJET DE FORAGE :

- lieu-dit : « La Salmonière »
- commune : 44150 SAINT-HERBLON
- section : ZL ➤ parcelle : n° 46
- coordonnées Lambert II étendu: 339.479 – 2275.686



FICHE DE DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX SOUTERRAINS
(à retourner au Service instructeur concerné → voir adresses page 3)

1. Identité du maître d'ouvrage :

Nom, Prénom (ou raison sociale) : M. PELLETER Paul GAEC DU LOUET
 Adresse : Le Bourg Louet,
 Code postal, Ville : 44150 St. HERBLON
 Tél. : 0662 81 3502

2. Entreprise chargée des travaux :



Forage d'eau - Sondage - Pieux
 Nom, Prénom (ou raison sociale) : La Forge
 Adresse : La Forge 35890 LAILLE
 Code postal, Ville : Tel: 0299 5243 09 Fax: 0299 72946 01
 Siret : 40446014900010 APE : 516C

3. Travaux prévus :

Date de début et de fin des travaux : Avril Mai 2009
 Lieu-dit, Commune, Département : La Salamonière, 55450 SAINT HERBLON, LOIRE-ATLANTIQUE
 Cadastre (section, n° de parcelle) : Z.A. n. de la Forge
 Nature des travaux (fondations, puits, forage, autre...) : forage
 Nombre d'ouvrages : 1
 Méthode de foration : Pneumatique fond de trou
 Profondeur(s) prévue(s) : 100 m
 Cotes précises entre lesquelles seront faites les recherches d'eau souterraine : 05 à 100 m
 Equipement des ouvrages prévu (tubes, pompes...) : PVC 115 mm de diamètre, 20 m de hauteur, 20 m de diamètre, 20 m de diamètre, 20 m de diamètre
 Modalités de comblement, le cas échéant : Béton

Essais par pompage prévus (oui) non
 Si oui, modalités des essais (durée, débit(s), lieu de rejet des eaux exhaurées, piézomètres suivis...) :
Essais sur une durée de 24 h à débit de 6 m³/h, rejet dans un fossé

Forage(s) lié(s) à une Installation Classée (non) / oui
 Si oui, nom de l'établissement :
 Si oui, établissement soumis à : autorisation / déclaration

* : Joindre impérativement un extrait de carte au 1/25 000 localisant l'ouvrage

4. Prélèvement d'eau souterraine, le cas échéant :

Volume annuel de prélèvement prévu : 6000 m³/an
 Capacité maximale des pompes prévues : 6 m³/h maximum

5. Usage prévu de l'eau prélevée :

Alimentation en Eau Potable collective / Filière agroalimentaire / Industrie / Irrigation / Usage domestique
 alimentaire / Usage domestique non alimentaire (exclure les machines à laver)

A St Herblon le 12/02/2009 Signature

Note : Cette fiche vaut déclaration au titre du Code Minier et permettra la saisie de l'ouvrage dans la Banque de Données du Sous-Sol (BSS). Une fois complétée par les services instructeurs, elle vous sera retournée dans un délai de 15 jours avec si besoin une liste indicative de pièces complémentaires à fournir.

.....
* Réserve au Service Instructeur

Reçu le : **par le service instructeur**
Enregistré sous le numéro :
Date de transmission au BRGM :

.....
* Réserve au BRGM : Déclaration au titre du Code Minier

Ouvrage(s) à référencer :
Nom et N° de feuille (carte géologique au 1/50 000) : Y : Z :
Coordonnées Lambert 2 Etendu : X :
Nature de l'ouvrage : Désignation de l'ouvrage :
Date d'enregistrement en BSS : ___ / ___ / ___ du SGR / PAL, sous le N° : ___ X / ___
par M.

.....
* Réserve au Service Instructeur

Sur la base des informations que vous avez portées sur la fiche de déclaration préalable de travaux souterrains, nous vous précisons que :

Le projet est situé :
┆ En zone de répartition des eaux
┆ Dans un périmètre de protection rapprochée de captage
┆ Dans une installation classée

Le projet est susceptible d'être soumis aux procédures suivantes :

- Au titre du Code Minier :
 - ┆ Déclaration
- Au titre du Code de l'Environnement :
 - ┆ Déclaration (rubrique 1.1.1.0 : sondage, forage)
 - ┆ Déclaration (rubrique 1.1.2.0 (2°) ou 1.3.1.0 (2°) : prélèvement)
 - ┆ Autorisation (rubrique 1.1.2.0 (1°) ou 1.3.1.0 (A) : prélèvement)
 - ┆ Autorisation (projet inclus dans un périmètre de protection rapprochée de captage AEP)
- Au titre du Code de la Santé Publique :
 - ┆ Déclaration
 - ┆ Autorisation

et vous transmettons une fiche précisant les pièces complémentaires à fournir **avant** et **après** les travaux.

A le

CARACTERISTIQUES DU PROJET DE FORAGE :

Le GAEC DU LOUET exploite des vergers pour la production de pommes sur deux sites à SAINT-HERBLON : « Le Bourg Louet » (*siège social*) et « La Salmonière ».

➤ utilisation de l'eau prévue :

Le projet de forage est destiné à l'irrigation des pommiers sur le site de « La Salmonière » par un système de goutte-à-goutte.

Un forage profond de 100 m situé sur la parcelle ZL n°33 irrigue les pommiers de la parcelle ZL n°9.

Le projet a pour but d'irriguer les jeunes pommiers récemment plantés sur la parcelle ZL n°33.

➤ profondeur totale : 100 mètres

➤ technique de foration : marteau fond de trou

➤ pré tubage :

- ◆ diamètre du pré forage : 270 mm
- ◆ hauteur du pré forage : 12-15 mètres

➤ tubage :

- ◆ diamètre de foration : 165 mm
- ◆ diamètre intérieur/extérieur du tubage : 115-125 mm
- ◆ nature : PVC forage alimentaire
- ◆ hauteur crépinée, % de vide : crépinage 30 à 50 % forage ; épaisseur 1-2 mm.

➤ cimentation :

- ◆ mode opératoire : injection sous pression par le bas.
- ◆ hauteur de cimentation : 12 à 15 mètres, ép. 5 à 10 cm.
- ◆ nature : CPJ 32-5
- ◆ protection en tête : voir schéma en annexe n° 2

PREMIERES INFORMATIONS SUR LE PROJET DE FORAGE :

➤ forage envisagé :

- ◆ débit nominal de la pompe : 3.5 m³/h
- ◆ capacité totale maximale de la pompe : 6 m³/h
- ◆ débit journalier maximum prélevé : 16 m³/j
- ◆ débit annuel maximum prélevé : 6000 m³/an

➤ dispositif de surveillance des débits et des niveaux de la nappe :

- ◆ Tube exor de contrôle de niveau et compteur volumétrique.
- ◆ Carnet de relevé du prélèvement.

➤ rubrique de la nomenclature du décret 93-743 : 1.1.0

INCIDENCES PREVISIBLES SUR LE MILIEU :

➤ description de l'environnement immédiat :

Le GAEC DU LOUET dont le siège social est établi au lieu dit « Le Bourg Louet » exploite 6.5 hectares de pommiers au village de « La Salmonière ».

Le projet se situe au nord du village, à 12 m du hangar de stockage, sur une zone enherbée à la cote 46.

La zone d'implantation est bordée au sud par la voie communale et entourée de pâtures. Il y a peu de végétation aux abords immédiats.

La pente de la parcelle recevant le projet est faible et orientée vers le sud. Les pâtures alentour présentent des pentes faibles à moyennes (voir photos annexe n°1).

Les tiers sont à plus de 52 m au sud du projet.

➤ géologie et hydrogéologie :

- D'après la carte géologique au 1/80000^{ème} (ANCENIS), la zone étudiée se trouve en terrain sédimentaire en l'occurrence des Schistes d'Ancenis.

Sur les premiers mètres au niveau du projet un sondage à la tarière nous montre une argile limoneuse sur 30 à 40 cm puis un schiste fin d'altération.

Les données du BRGM récoltées sur les forages alentours nous montrent la nature schisteuse du sous-sol (voir carte en annexe n° 3).

Deux aquifères peuvent être distingués :

- **aquifère des altérites** : cet aquifère de surface est principalement développé durant les périodes hivernales et lors de pluies importantes en toute saison. Cet aquifère est peu productif et est cependant utilisé par les trois puits domestiques (profondeur 10 m, usage irrigation) répertoriés dans l'extrait cadastral (annexe n° 1).
- **aquifère des roches saines** : il est principalement contenu dans la porosité de fracture de ces roches (schistes pour le cas présent). Les productivités sont donc très hétérogènes et très aléatoires. Cet aquifère est soumis aux variations saisonnières, cependant la profondeur du forage (100 m) laisse espérer un niveau statique acceptable pour l'exploitation.

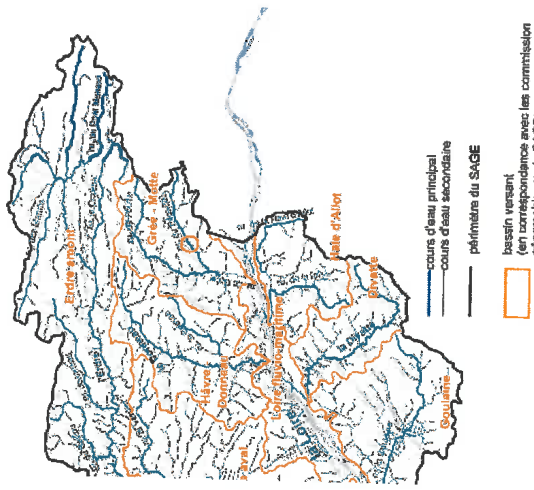
- D'un point de vue global aux alentours du projet plusieurs étangs, un cours et un ruisseau composent en partie le bassin versant de Grée-Motte (voir page suivante) constituant le bassin de l'estuaire de la Loire.

Le projet est situé en dehors de la Zone de Répartition des Eaux et de tout périmètre de captage d'eau.

☞ **NOTA** : Le projet de forage est contenu dans le périmètre du SDAGE LOIRE-BRETAGNE adopté par le comité de bassin le 4 juillet 1996.

Au titre des eaux souterraines, la nappe exploitée n'est pas référencée comme nappe prioritaire ou nappe réservée à l'alimentation en eau potable.

Le projet est inclus dans le périmètre du SAGE LOIRE-ESTUAIRE qui est en cours d'approbation (début de l'enquête publique 9 février 2009)



Localisation du projet, réseau hydrographique et bassins versants

➤ inventaire de tous les forages dans un rayon de 500 m :

Trois puits domestiques destinés à l'irrigation ont été observés. Leur profondeur est inférieure à 10 m et ils ont un débit faible en période estivale. Le plus proche du forage est situé à 52 m plus au sud et le plus éloigné est à 265 m au sud-ouest du projet.

Un forage profond de 100 m situé à 375 m à l'est du projet sert à l'irrigation des pommiers de la parcelle ZL n°9.

➤ inventaire des cours d'eau et plans d'eau dans un rayon de 500 m :

A 460 m au nord-ouest du projet, s'écoule « Le Ruisseau de la Saugères » à la cote 25 qui se jette plus au sud-ouest dans « Le Ruisseau de Grée » qui alimente « Les Marais de Grée ». Une retenue d'eau est présente sur « Le ruisseau de la Saugères ».

A 335 m à l'ouest se trouve un petit étang. Dans le village à 200 m au sud, se trouvent deux autres plans d'eau d'où s'échappe un cours d'eau intermittent (*voir extrait cadastral en annexe 1*).

➤ sources de pollution potentielles dans un rayon minimum de 200 m :

- La route communale.
- Les tiers dont le plus proche est à 56 m au sud du projet
- Les parcelles ZL n° 6 et 47 sont des pâtures n'appartenant pas au GAEC DU LOUET.
- Les eaux pluviales du hangar.

↳ **Mesures prises pour éviter les risques de pollution :**

- La route communale est bordée de chaque côté par un fossé canalisant les eaux pluviales et les polluants liés à la circulation.

- Le propriétaire des parcelles ZL n°6 et 47 devra respecter un rayon de 35 m autour du forage dans lequel il n'y aura pas d'épandage ni de pâturage. Ce périmètre devra être clôturé.
- Il sera réalisé une dalle de protection de 3 m² de surface, pente vers l'extérieur, autour de l'ouvrage. Le forage sera protégé par un coffret de protection et un couvercle amovible. (voir *schéma descriptif du fonctionnement de l'installation en annexe 2*).
- Les gouttières du hangar devront être canalisées vers le fossé longeant la parcelle ZL n°46.
- Dans le cas de l'abandon définitif du forage, la protection de tête de celui-ci sera enlevée et le forage sera comblé de graviers ou de sables propres jusqu'à 5 m du sol au plus et le reste sera cimenté (*de - 5 m jusqu'au sol*).

Remarque :

Le GAEC DU LOUET sur le site de « La Salmonière » ne stocke ni fuel, ni produits phytosanitaires, ni engrais. Tous ces produits liés à l'exploitation sont conditionnés conformément aux exigences réglementaires à 4 Km à l'est sur le site de « Bourg Louet » en SAINT HERBLON.

➤ une irrigation raisonnée :

Le GAEC DU LOUET pratique une irrigation par goutte à goutte permettant de limiter le gaspillage d'eau.

Lors des années pluvieuses notamment en saison estivale comme en 2008, le forage existant de la parcelle ZL n°33 n'a quasiment pas été utilisé.

Les capacités maximales décrites dans les premiers paragraphes sont donc estimées pour des conditions extrêmes de sécheresse.

➤ incidence sur les cours d'eau :

Vu le contexte géologique et pédologique : roche mère schiste et surface argileuse,

Vue l'utilisation raisonnée de l'eau,

Vues la profondeur visée (100 m) et les cotes du forage et du cours d'eau, et compte tenu du point de vue général que les écoulements de nappe rapides correspondant aux écoulements de la nappe de versant (jusqu'à 15-20 m de profondeur) contribuent majoritairement aux écoulements des cours d'eau en période de hautes eaux en hiver, et que les écoulements de nappe lents, correspondant aux écoulements de la nappe plus profonde (au-delà de 20 m de profondeur) contribuent majoritairement aux écoulements des cours d'eau en période de basses eaux en été, on peut supposer que le projet n'aura pas d'impact sur les cours d'eau environnants en période hivernale et une légère incidence en période estivale. Cependant compte tenu du caractère aléatoire des précipitations, notamment observé l'an passé, l'impact sera également aléatoire en période estivale.

ANNEXE 1

Plan de situation

Extrait cadastral (rayons 200 m et 500 m)

Prises de vues et photos

ANNEXE 2

Schémas de l'installation

ANNEXE 3

Extrait de la carte géologique au 1/80000^{ème} (ANCENIS)

Données InfoTerreTM

ANNEXE 4

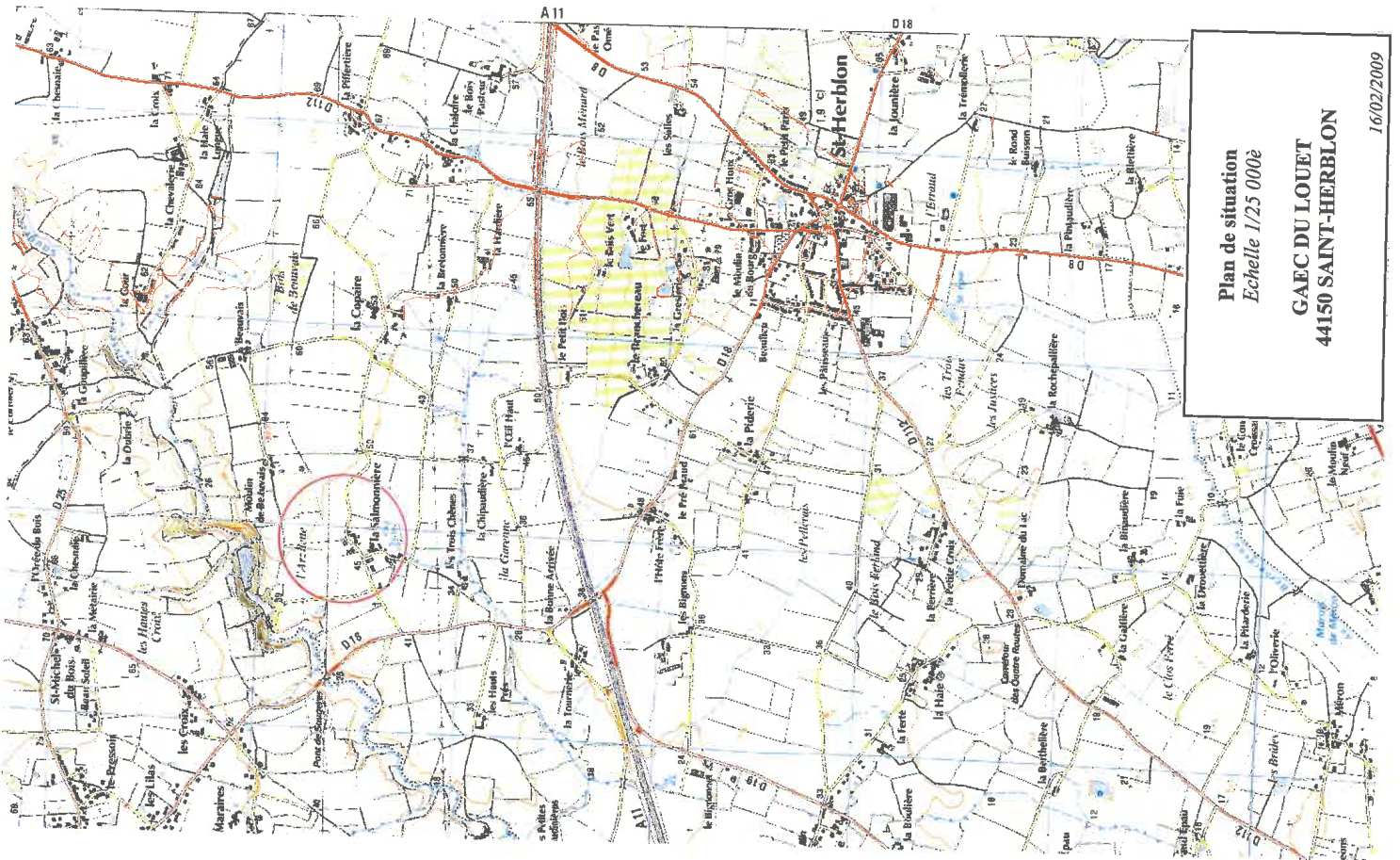
Document administratif

ANNEXE 1

Plan de Situation

Extrait cadastral (*rayons 200 m et 500 m*)

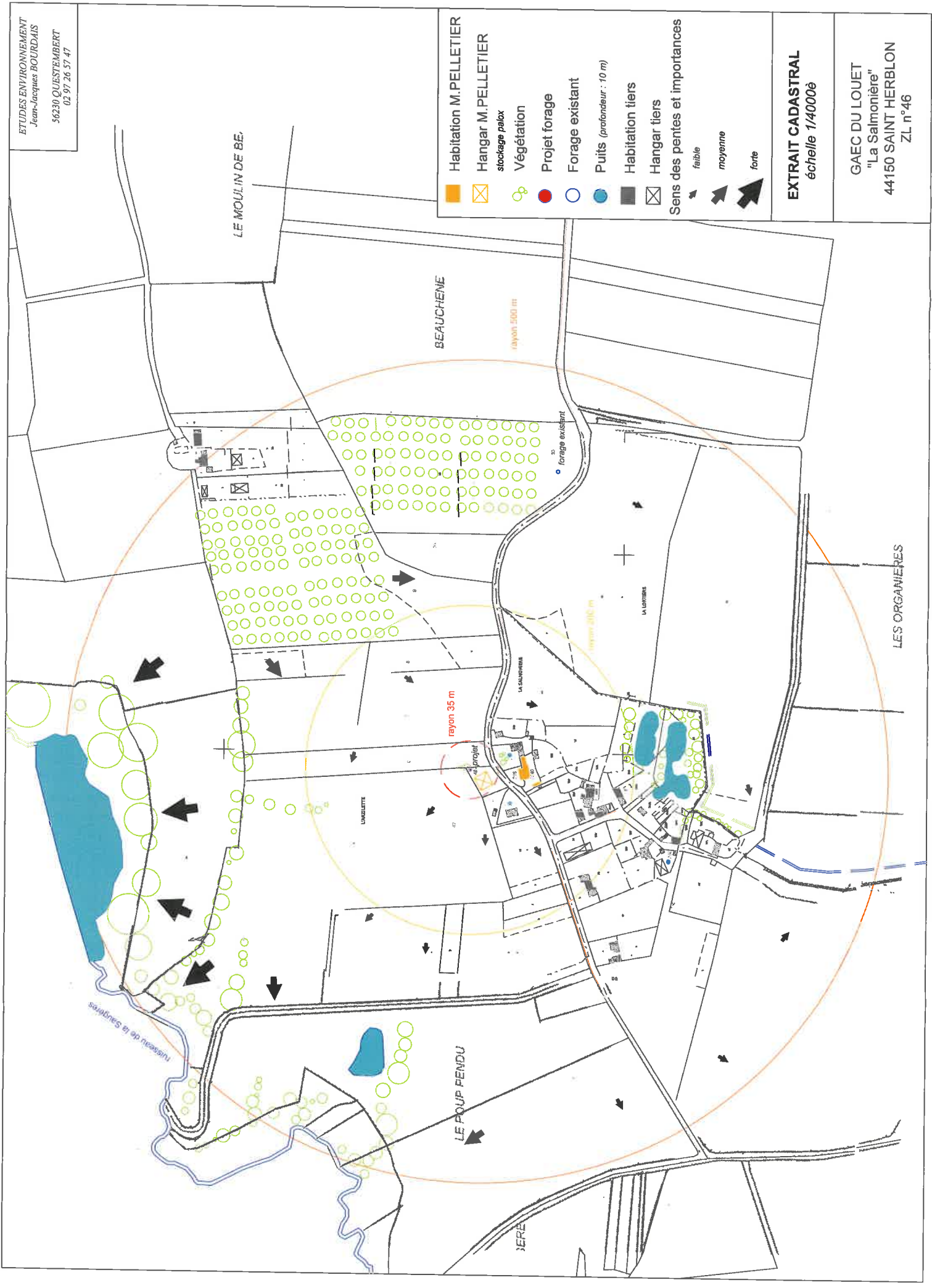
Prises de vues et photos



Plan de situation
Echelle 1/25 000è

GABC DU LOUET
44150 SAINT-HERBLON

16/02/2009

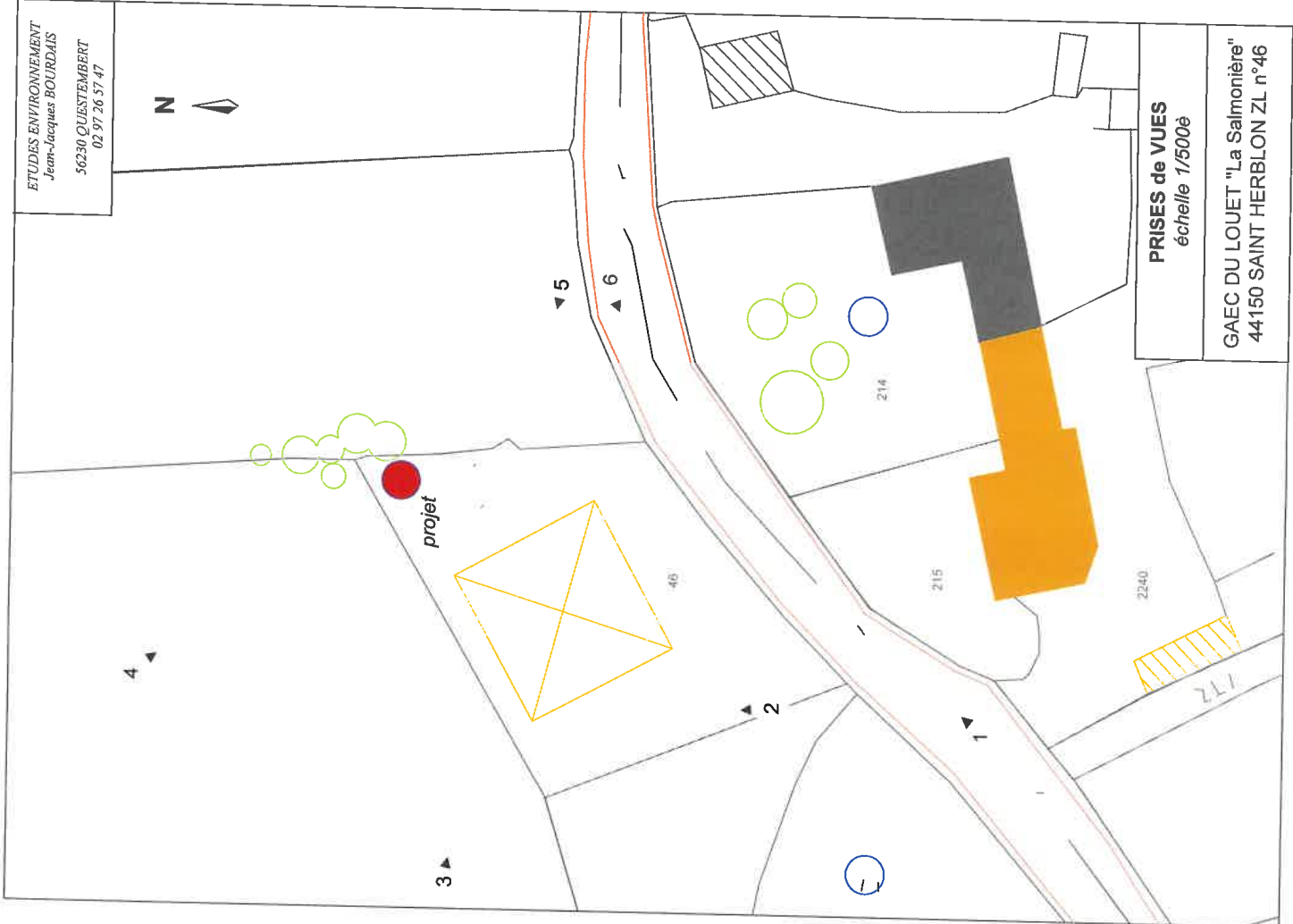


	Habitation M. PELLETIER
	Hangar M. PELLETIER
	stockage paxos
	Végétation
	Projet forage
	Forage existant
	Puits (profondeur : 10 m)
	Habitation tiers
	Hangar tiers
	Sens des pentes et importances
	faible
	moyenne
	forte

EXTRAIT CADASTRAL
 échelle 1/4000è

GAEC DU LOUET
 "La Salmonière"
 44150 SAINT HERBLON
 ZL n°46

ETUDES ENVIRONNEMENT
Jean-Jacques BOURDAIS
56230 QUESTEMBERT
02 97 26 57 47



PRISES de VUES
échelle 1/500è

GAEC DU LOUET "La Salmonière"
44150 SAINT HERBLON ZL n°46

PHOTOS DU SITE ET SITUATION DU PROJET



VUE N°1



VUE N°2



VUE N°3



VUE N°4



VUE N°5

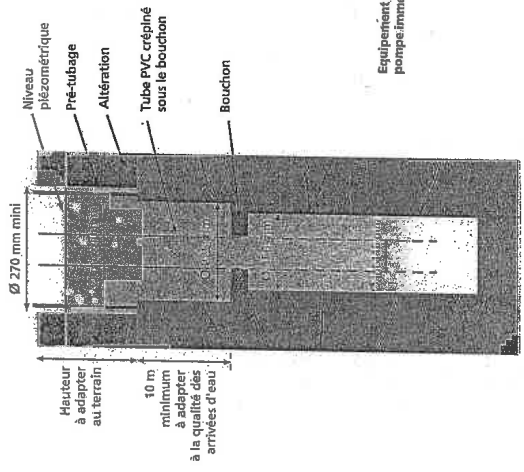


VUE N°6

ANNEXE 2
Schémas de l'installation

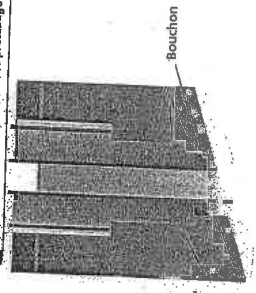
Schéma descriptif du fonctionnement de l'installation

1 Foration

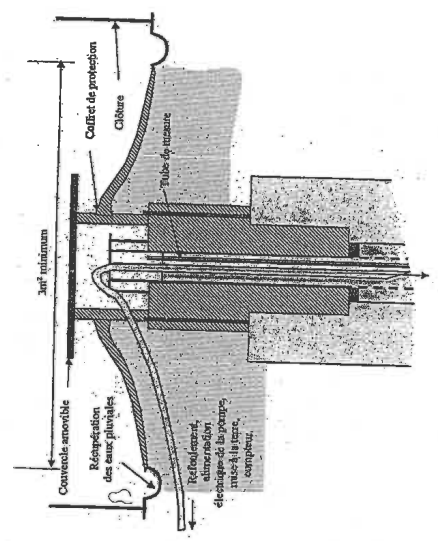


Equipement possible :
pompes immergées " 4 pouces "

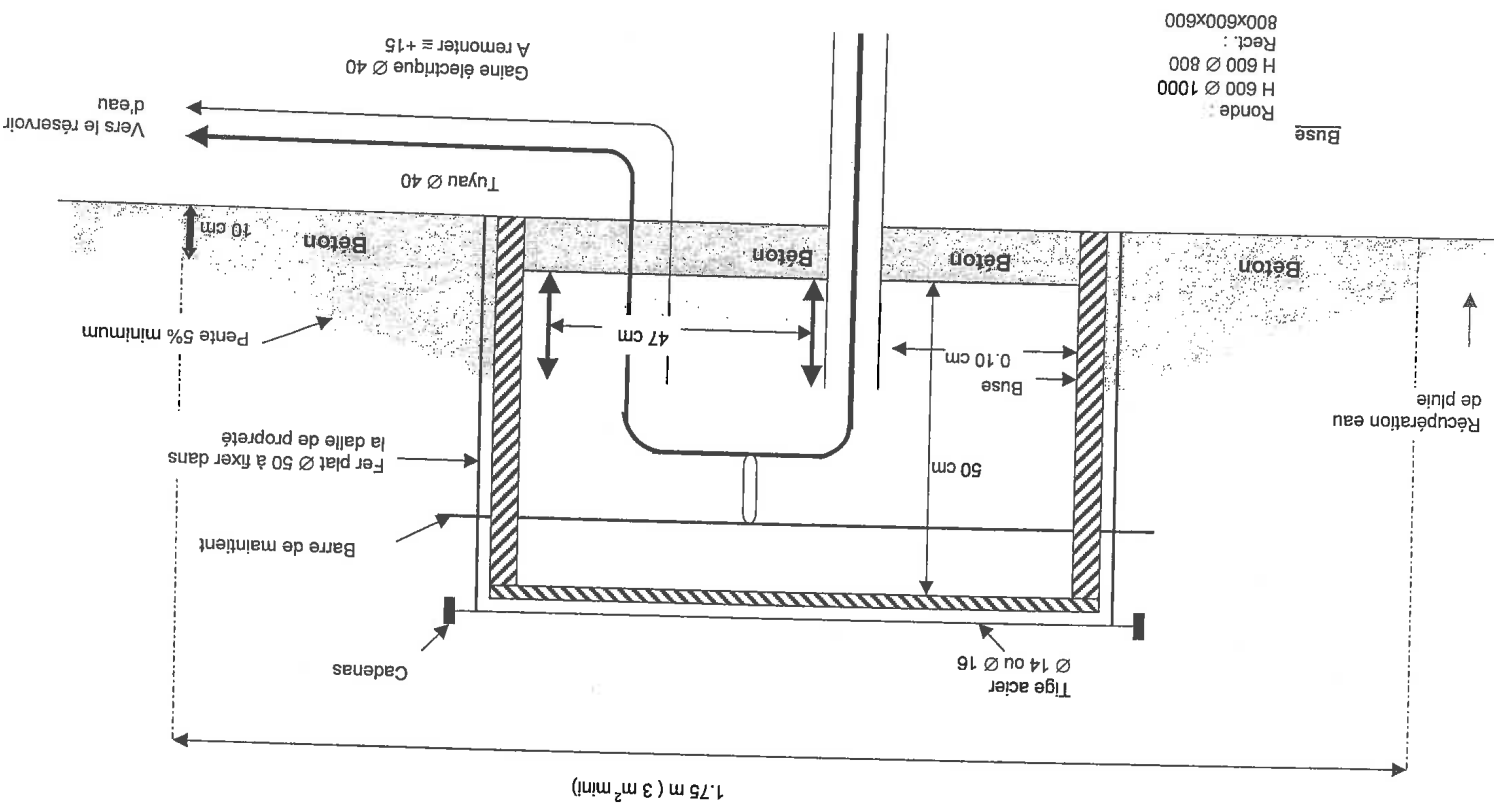
2 Cimentation de - 10 m mini, sous le pré-tubage jusqu'à la surface



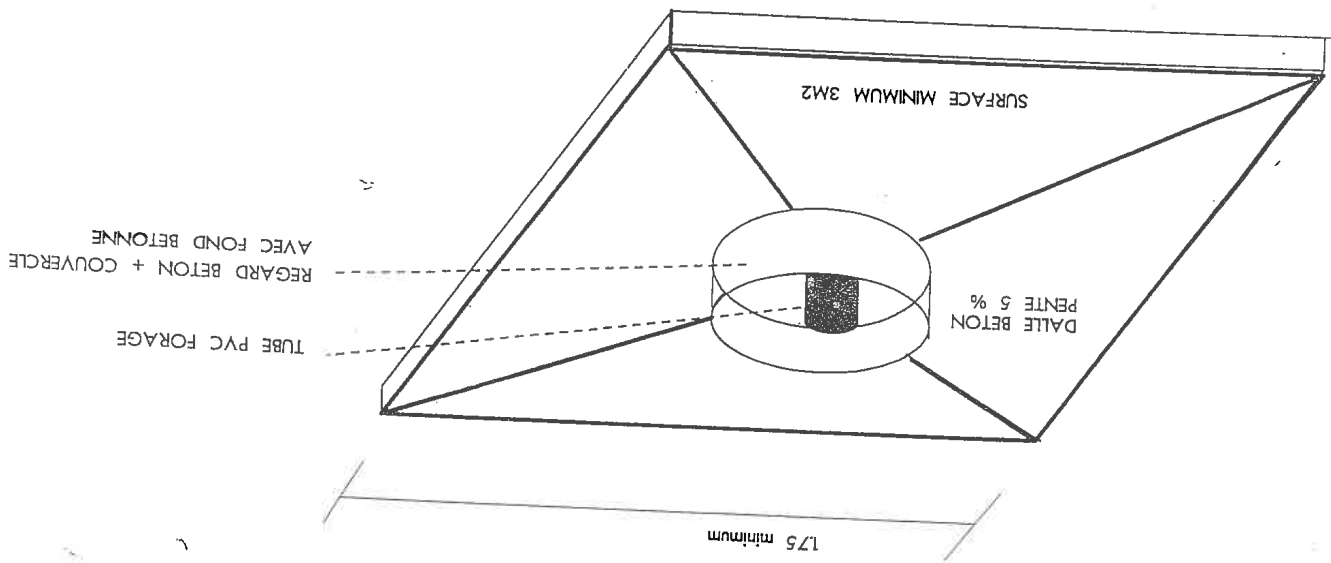
3 Protection de la tête de forage



DALE DE PROTECTION FORAGE



DALLE DE SECURITE FORAGE 1.75m X 1.75m



ANNEXE 3

**Extrait de la carte géologique au
1/80000^{ème} (ANCENIS)
Données InfoTerre™**

EXTRAIT DE LA CARTE GEOLOGIQUE D'ANCENIS (1/80 000ème)



- TERRAINS SÉDIMENTAIRES**
- h^m PC Schistes, grès, psammites et poudingues de Mouzell
 - h^m PC Veines de houille
 - h^m PC Pierre carrée
 - h^m PC Schistes, grès, psammites et poudingues de Mouzell
 - h^m PC Schistes d'Ancenis à Larnelibranches
 - h^m PC Schistes et grès à végétaux
 - h^m PC Poudingues d'Ingrandes
 - h^m PC Ramennien
 - h^m PC Schistes à nodules silico-argileux à Clymènes de la Vallée.
 - h^m PC Calcaires de la Briantère

DOSSIER TECHNIQUE

FORAGE D'EAU

Entreprise:	MORAND FORAGES
Client:	PETIT GREGOIRE
Maître d'oeuvre:	MORAND FORAGES

Code National BSS : 04524X0010 F N° Déclaration : ~~XXXXXX~~

Lieu de l'ouvrage : L'Herbraire
44370 LA ROUXIERE
Coordonnées : X 001°09'21"W Y 047°26'38"N Altitude : 0.00 m

Date début de l'ouvrage : 07/02/2006 Resp. M. Ouvre :
Date fin de l'ouvrage : 07/02/2006 Resp. M. Ouvre :
Machine : STENUICK Responsable Chantier : MORAND

Date début pompe : Profondeur hydrostatique/soil : 0.00 m
Date fin de pompe : Débit Maxi. d'essai : 1.70 m³/h
Rabatement correspondant : 0.00 m

Notes :

**TRONCONS de L'OUVRAGE
FORAGE D'EAU**

Client:	PETIT GREGOIRE
Maître d'oeuvre:	MORAND FORAGES
Lieu de l'ouvrage :	L'Herbraire 44370 LA ROUXIERE

LITHOLOGIE

De	à	Libellé
0.00	6.00	Argile
6.00	16.00	Schiste oxydé 3
16.00	85.00	Schiste gris 6

FORAGE

De	a	Ø"	Ømm	Mode de forage	M.F.1.	M.F.2.	Fluide de forage
0.00	6.00	9"3/8	240.00				AIR
6.00	85.00	7"	178.00				AIR

ARRIVEES D'EAU

Profondeur (m)	Débit (m3/heure)
25.00	1.20
54.00	1.70

TUBAGE

De	a	Ø"	Ømm	Epais.	Ecra.	Nature matériau	Type	Slot	Vide %
0.00	6.00	7"7/8	200.00	8.00	5	P.V.C.	TUBE-PLEIN		
0.00	65.00	4"7/8	125.00	5.00	5	P.V.C.	TUBE-PLEIN		
65.00	85.00	4"7/8	125.00	5.00	5	P.V.C.	FENTE	2.00	

REPLISSAGE

De	a	Ø"	Ømm	Matériau	Nature	Méthode de pose	Texture	Gra. (mm)	Vol. m3
2.00	20.00	4"7/8	125.00	CIMENT	Autre	Autre			

ANNEXE 4
Document administratif

**EXTRAIT
REGISTRE DU COMMERCE
ET DES SOCIETES**

N° d'identification : 344 472 436 RCS Nantes <30400/1988D00221>

25/03/2008-14h54

Page 1

<u>Immatriculation en date du</u> 18/04/1988	
<u>Dénomination Sociale</u> : GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN DU LOUET	
<u>Forme</u> : G.A.E.C.	
<u>Au Capital de</u> : 189.036,78 Euros	
<u>APE-NAF (entreprise)</u> : 0124Z (information fournie par l'INSEE)	
<u>Adresse du Siège Social</u> :	
Bourg Louet	
44150 SAINT HERBLON	
<u>Co-gérant</u> :	
Monsieur LEPELLETIER Bernard André	
Né(e) le 28/10/1961 à 44 ST HERBLON	
Nationalité: Française	
<u>Demeurant</u> : Bourg Louet	
44150 SAINT HERBLON	
<u>Co-gérant</u> :	
Monsieur PELLETIER Paul Bernard Marcel	
Né(e) le 02/12/1964 à 49 ANGERS	
Nationalité: Française	
<u>Demeurant</u> : 37 le Port Girault	
49170 SAINT GEORGES SUR LOIRE	
<u>Siège social et établissement principal</u> :	
Bourg Louet	
44150 SAINT HERBLON	
<u>Activité</u> :	
Exploitation des biens agricoles apportés par les associés.	
<u>Code APE-NAF</u> : 0124Z (information fournie par l'INSEE)	
<u>SIRET</u> : 344 472 436 00015	
<u>Objet Social</u> :	
Identique à l'activité.	
<u>Début Activité</u> : 01/04/1988	<u>Publicité Légale</u> : 23/03/1988
<u>Expiration Société</u> : 17/04/2023	
<u>Observations du dossier d'immatriculation</u> :	
<u>Historique</u> :	
PUBLICATION LEGALE : OUEST FRANCE.	
<u>Mention du 01/01/2002</u> :	
Conversion du capital social en EUROS effectuée d'office par le Greffier du Tribunal de Commerce en application du décret n° 2001-474 du 30/05/2001	

Pour extrait certifié conforme délivré sur 2 pages.

A Nantes, le 25/03/2008 à 14h54

Le Greffier,

